

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Réunion Ordinaire du 19 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf du mois de mai à 18 h 30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes d'Assais, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET Président de la CCAVT.

**Date de la convocation** : mercredi 13 mai 2026.

**22 présents + 7 pouvoirs (29 votes)** :

**QUORUM : 15**

#### **Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Viviane CHABAUTY, Frédérique DAMBRINE, Didier DUPIC, Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Mattieu MANCEAU, Wilfried MICHAUD, Frédéric PARTHENAY, Charlotte VARLET
- ✓ Commune de Assais-les-Jumeaux : Cécile GLORIAU, Christian PRUNIER, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Dominique PAQUEREAU
- ✓ Commune de Boussais : Eric BILLEAU, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Pascal ROCHARD
- ✓ Commune de Louin : Anne-Marie POUPIN, Line ROGER
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de St Loup-Lamairé : Nathalie BESSERON, Pascal BIRONNEAU, Jean-Marie BOUCHET

#### **Pouvoirs (7) :**

- ✓ Christophe AUGYROND a donné pouvoir à Line ROGER
- ✓ Régine CHABAUTY a donné pouvoir à Viviane CHABAUTY
- ✓ Maryse CHARRIER a donné pouvoir à Olivier FOUILLET
- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Wilfried MICHAUD
- ✓ Jean-Yanne MARTINEAU a donné pouvoir à Nathalie BESSERON
- ✓ Pascal PRIMAULT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU

**Absent(s)/Excusé(s)** : Christophe AUGYROND, Régine CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Jacky JOZEAU, Jean-Yanne MARTINEAU, Pascal PRIMAULT

**Nathalie BESSERON a été élue secrétaire de séance**

## Modification des statuts du SPIC assainissement collectif

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1111-1, L.1111-2, L.1111-1, L.1412-1, L.1413-1, L.2221-1 et suivants et R.2221-1 et suivants

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 2013311.002 déterminant les compétences de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet

**Vu** la délibération D2014-175 du 16 décembre 2014 créant le SPIC Assainissement collectif

**Considérant** qu'il appartient à la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet d'organiser la gestion de l'assainissement collectif sur son territoire

**Considérant** que le service d'assainissement collectif est un Service Publics Industriels et Commercial (SPIC)

**Considérant** que dans le cadre d'une gestion directe, un SPIC doit être géré sous forme de régie conformément aux dispositions de l'article L.1412-1 et L.2221-4 du CGCT et être doté de statuts conformément aux dispositions de l'article L.2221-8 du CGCT

**Considérant** que, pour le bon déroulement du conseil d'exploitation, il est nécessaire de modifier sa composition, ainsi que certaines dispositions

Il est proposé au conseil communautaire :

- De modifier les statuts de la régie à autonomie financière chargée de la gestion de l'assainissement collectif tels que joints en annexe, et notamment :
  - le nombre de membres du conseil d'exploitation à 5 (article 3.1)
  - les pouvoirs du conseil d'exploitation (article 3.4)
- D'autoriser le président ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération et signer tous les documents s'y rapportant

La secrétaire,  
Nathalie BESSERON

Le Président,  
Olivier FOUILLET

. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours par courrier adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers, ou déposé sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

AR-Préfecture

079-200041416-20260526-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-05-2026

Publication le : 27-05-2026

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48